

GANNAT

Actualités

 **Ville de Gannat**
la ville à la campagne!

N°83 - Octobre 2016

*Parution bimestrielle de la Ville de Gannat
Disponible en ligne sur ville-gannat.fr*

Faites-vous entendre !

Le Champ de Foire **occupe une place stratégique dans le centre de Gannat** : vaste de 2,5 hectares, il constitue le prolongement immédiat du centre bourg. Proche des écoles, de la médiathèque, du cinéma et des équipements culturels, il assure la **jonction entre le centre et les extensions plus récentes**. Cette place ancienne aux **arbres remarquables** offre un réservoir de stationnements de plus de **150 places**. C'est là que se tiennent les manifestations qui confortent la notoriété de Gannat comme le festival des **Cultures du Monde** et la **Foire**. Mais malgré ses nombreux atouts, cette place est peu utilisée.

La Municipalité de Gannat a décidé d'engager la requalification du Champ de Foire avec plusieurs objectifs :

- moderniser le centre bourg
- créer un lieu de vie et d'échange
- lui faire jouer son rôle de lien et d'information avec les différents quartiers, avec les équipements culturels et scolaires.

Pour ce faire, l'équipe municipale a décidé de **co-construire le projet avec la population** au travers d'une **réelle participation** de chacun à tous les stades de la réflexion :

- Enquête disponible en mairie et en ligne sur ville-gannat.fr
- Participation de l'ensemble des citoyens à des ateliers afin que chacun puisse donner son avis et faire partager ses souhaits et ses idées* (*dates des ateliers dans l'encadré ci-dessous*)
- Participation des enfants des écoles de Gannat (TAP), des jeunes du PAJ et des seniors du Club Loisirs et Détente.
- Vote sur les scénarios proposés, au 1^{er} trimestre 2017.

Faites-vous entendre et décidez du Champ de Foire de demain !

** Ateliers ouverts à tous, entrée libre et gratuite.*

**SALLE D'ASSEMBLÉE
CENTRE SOCIOCULTUREL**

ATELIERS "DISCUSSION"

- **Judi 20 octobre**
de 18 h à 20 h.
- **Judi 27 octobre**
de 20 h à 21 h 30.
- **Samedi 29 octobre**
de 10 h à 12 h.

ATELIERS "DISCUSSION"

- **Judi 8 décembre**
de 19 h à 20 h30.
- **Judi 15 décembre**
de 19 h à 20 h 30.



**FAITES-VOUS
ENTENDRE**

PARTICIPEZ

ET DÉCIDEZ

**du CHAMP DE FOIRE
de DEMAIN**

Edito du Maire

Chère Gannatoise, Cher Gannatois,

L'automne est bien là, braderie annuelle et foire en ont témoigné, et la saison a fait place à une rentrée riche, diverse et variée dans notre commune.

Tout d'abord, je tiens à vous remercier de votre accueil lors de nos rencontres citoyennes au cœur de vos quartiers. Deuxième année de mandat, deuxième rencontre, je tiens sincèrement à ces échanges spontanés, qui nous permettent d'orienter et de prioriser notre travail pour satisfaire votre quotidien.

Ensuite, la rentrée scolaire reste un moment fort où la coordination entre les services municipaux, les enseignants et directeurs a, cette année, été renforcée. En effet, ensemble nous devons répondre aux exigences de sécurité et adaptons nos écoles, ainsi que les temps de rentrée et de sortie des élèves. Notre priorité est bien l'apprentissage serein de nos enfants dans un environnement pacifié. Par ailleurs, pour la dynamique de notre commune, nous pouvons nous féliciter d'avoir des effectifs en augmentation dans nos écoles primaires et maternelles (+ 22 écoliers).

La rentrée se fait également dans le monde associatif. Plus de 70 associations se mobilisent pour vous offrir une palette d'activités. La municipalité accompagne toujours ces dernières par un dialogue personnalisé : prêt de matériels, mise à disposition d'équipements, ainsi que du bus municipal pour permettre par exemple à nos aînés de passer une après-midi récréative... Aussi, ce travail de coopération avec le monde associatif, a débouché sur la création de 3 emplois, au cœur de nos associations, d'animateurs formés pour encadrer nos jeunes.

Enfin, la rentrée c'est aussi le maintien de notre engagement dans des partenariats dynamiques et d'aides pour notre territoire : renouvellement de la classe foot au collège, mise à disposition du cinéma le Chardon pour permettre de maintenir le dispositif ciné au collège, remise des gilets jaunes, bourses aux étudiants, aux apprentis ...

Alors, avec quelques jours de retard permettez-moi tout de même de vous présenter une belle année scolaire et associative à tous,

Bien fidèlement,

Véronique Pouzadoux, Maire de Gannat.



© Ville de Gannat - Photographie : Mélanie CASTILLE

En bref

- ➔ **Nouveaux horaires à la Médiathèque et à l'Espace Multimédia** : mardi et jeudi de 15 h à 18 h (19 h pour la médiathèque en période scolaire), mercredi 10 h -12 h et 14 h-18 h, vendredi de 15 h à 18 h, samedi 10 h-12 h et 14 h-17 h.
- ➔ **Nouveaux horaires au Point Accueil Jeunes** : pendant l'année scolaire, ouverture mardi et jeudi de 17 h à 18 h 30 ainsi que mercredi et samedi de 13 h 30 à 18 h (pendant les vacances scolaires, les horaires sont adaptés au programme).
- ➔ **Bourse étudiants** : pour l'année 2016-2017, les étudiants gannatois, âgés de moins de 28 ans et fréquentant un établissement d'enseignement supérieur public ou privé, peuvent bénéficier d'une bourse, sous certaines conditions. Pour ce faire, il suffit de retirer dès à présent un dossier de demande auprès du Centre Communal d'Action Sociale, situé à la Maison des Services et de la Solidarité, 14-16 allée des Tilleuls. Les dossiers devront être retournés impérativement **avant le 31 octobre**. Informations au Centre Communal d'Action Sociale au 04 70 90 67 73.
- ➔ **Bourse apprentis** : les apprentis, gannatois et âgés de moins de 25 ans, peuvent aussi bénéficier d'une bourse. Pour ce faire, il suffit de vous adresser au service comptabilité de la mairie pour retirer l'imprimé correspondant et la liste des pièces justificatives à fournir.
- ➔ **Chèque-vacances** : ce moyen de paiement est accepté dans de nombreuses structures municipales : piscine, cinéma, médiathèque, accueil de loisirs, Point Accueil Jeunes, camping et musée.

Rendez-vous de quartiers

Quelles actions pour demain ?



*Les Gannatois, qui sont venus à la rencontre des élus dans les quartiers, ont exprimé leurs inquiétudes autour de deux thématiques principales : les incivilités et la sécurité. **Jean-Louis Roche**, premier adjoint au Maire, en charge de l'Administration générale, de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, revient ici sur ces préoccupations et nous livre les premières pistes de réflexion.*

HALTE AUX INCIVILITÉS

"Déchets sur la voie publique – canettes, bouteilles, contenu de cendriers, emballages... -, dépôts d'immondices en tout genre – mobilier, électroménager... -, déjections canines non ramassées, bruits de voisinage, brûlage de déchets verts... La liste des incivilités est longue. Répétées jour après jour, elles provoquent un agacement grandissant chez tous ceux qui, très majoritaires, sont acteurs de la propreté, à commencer par les personnels qui en ont la charge. Des incivilités insupportables aussi au regard des efforts que fournit la collectivité et du coût investi pour que la ville reste propre et agréable à vivre.

Je crois qu'il faut encore et toujours rappeler les règles de bon sens qui doivent prévaloir dans ces situations :

- Utiliser les poubelles et les conteneurs pour se débarrasser des déchets.
- Ne pas sortir sa poubelle trop tôt !
- Ne pas laisser son chien faire ses besoins n'importe où et ramasser les excréments
- Ne pas brûler de déchets verts, car cela est interdit. Il faut les conduire à la déchetterie.

Concernant les bruits de voisinage que bon nombre



▲ Campagne de sensibilisation aux incivilités réalisée par les enfants du CME mandat 2014/2015.

d'entre-vous nous ont rapportés, ils sont tolérés à certaines heures. Mais dans tous les cas, le bon sens doit prévaloir et il semble indispensable de rencontrer et de prévenir ses voisins lorsque l'on est amené à faire plus de bruit que d'ordinaire..."

UNE AMÉLIORATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

"Les Gannatois nous ont également beaucoup interpellés par rapport à un sentiment d'insécurité né de l'absence de lumières dans certaines rues. Il est vrai que la tendance est plutôt à réduire l'éclairage public, dans un souci de réduction de la facture énergétique mais également de la pollution lumineuse. Cependant, je vous rassure, l'enjeu n'est pas de basculer dans le noir complet à tout prix. Il s'agit plutôt de s'interroger sur la pertinence d'éclairer certains endroits. Un éclairage partiel peut être la solution, soit géographique, soit temporel, comme dans le cas de la rue des Jonchères, équipée de leds à intensité programmée, qui baissent au fur et à mesure que la nuit avance et dont la consommation énergétique est maîtrisée.

RENFORCER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

"Enfin, les Gannatois sont très sensibles à la vitesse excessive de certains automobilistes dans les rues de notre commune. La route de Charmes ou la rue et le chemin du Pastel sont très souvent revenus dans les discussions. Il est évident que la Municipalité a comme objectif de faire respecter les vitesses autorisées sur la commune car il est indispensable de sécuriser au maximum nos rues. Pour ce faire, la commune envisage l'acquisition de nouveaux radars pédagogiques, qui restent très dissuasifs, et réfléchit à adapter des aménagements sur les voies principales et les carrefours. Par exemple, d'ici la fin de l'année, le Pastel devrait être plus sécurisé puisqu'une étude sur l'éventuelle mise en place de "chicanes" a été lancée."

REFONTE DE LA LISTE ÉLECTORALE : elle aura lieu début 2017, juste avant les élections présidentielles (23 avril et 7 mai 2017) et législatives (11 et 18 juin 2017). Une nouvelle carte électorale sera adressée à chaque électeur. Si vous avez emménagé à Gannat ou déménagé dans Gannat, nous vous invitons à vous rendre en mairie muni d'un justificatif de domicile et de votre pièce d'identité afin que l'on puisse mettre à jour votre nouvelle adresse et assurer le bon acheminement de cette carte électorale. De même, tous les jeunes, ayant eu 18 ans cette année et qui ne se sont pas fait recenser pour la Journée d'appel (J.A.P.D.) à Gannat, sont invités à venir s'inscrire sur la liste électorale en mairie. Ces démarches doivent être effectuées avant le **31 décembre 2016**.

Modernité et attractivité

Aménagements urbains, phase 2 : des trottoirs

ENQUÊTE



Après plusieurs semaines de travaux pour l'aménagement d'une grande partie de la Grande Rue, nous sommes allés à la rencontre de ceux qui animent et font vivre cette artère. Ils nous ont donné leurs points de vue concernant la réalisation et le résultat des travaux, l'impact de la zone bleue... Ainsi, Béatrice Bonneau du Plateau d'Auvergne, Dominique Boubon de Gannat Multi-services Cordonnerie et Bruno Cordéro de la Boucherie Charcuterie Traiteur Cordéro se sont prêtés au jeu des questions et nous les en remercions.

Gannat Actu : comment avez-vous vécu la période des travaux ?

"La période des travaux a duré, environ 5 mois, comme annoncée. C'est une période longue mais nécessaire pour la réalisation de travaux de cet envergure. Les entreprises qui ont travaillé sur ce chantier, étaient compétentes tant sur la réalisation des travaux que

sur la qualité du relationnel envers les commerçants mais aussi envers les riverains et clients. Ils étaient précautionneux, à l'écoute des personnes et ont tout fait pour faciliter les accès aux magasins et les déplacements des gens".

Gannat Actu : qu'en ont pensé vos clients ?

"Les personnes âgées ont apprécié l'aide que pouvaient leur apporter les ouvriers. La clientèle a été compréhensive. Ne pouvant plus se garer devant le magasin, elle a, généralement, utilisé le parking du Champ de Foire, devenu une habitude pour certains, une fois les travaux terminés.

Gannat Actu : que pensez-vous du résultat ?

"Cela a largement amélioré la rue au niveau esthétique et pratique. Les trottoirs sont plus larges et plus adaptés à la circulation des piétons. Il est plus agréable de se promener maintenant. Petit bémol concernant le non respect des lieux par les gens qui jettent notamment leurs tickets de jeu sur les trottoirs et font faire les besoins de leurs animaux sans ramasser. Ces incivilités se repèrent plus aisément."



ivité du cœur de ville

Travaux terminés, nouveaux commerces.

Gannat Actu : les travaux ont-ils eu un impact sur l'activité du commerce ?

"Il est évident que lors des travaux, il y a eu une baisse d'affluence de la clientèle, qui revient maintenant. Nous espérons que tous les efforts fournis pour l'amélioration du centre ville aura, bien sûr, un impact positif sur l'activité, mais il est difficile à l'heure d'aujourd'hui de pouvoir l'évaluer."

Gannat Actu : que pensez-vous de la zone bleue, et qu'en pensent vos clients ?

"Les travaux ont supprimé des places de parking, mais maintenant qu'il y a la zone bleue, un "turn over" s'est installé. Les personnes qui utilisaient les places pour un stationnement journalier vont dorénavant se garer sur les parkings proches de la Grande Rue, laissant ainsi la place aux clients. Il n'y a plus de stationnement longue durée. La clientèle dans un premier temps n'était pas habituée à utiliser le disque et trouvait ça contraignant. Maintenant les gens se rendent compte qu'ils peuvent se garer facilement à proximité des commerces et trouvent ça plutôt satisfaisant. Ils gagnent du temps et préfèrent utiliser un disque bleu plutôt que de devoir payer un horodateur comme dans les grandes villes."

Modernisation avec le Procès-Verbal Electronique (PVE)

Dès cette fin d'année 2016, les agents de la Police Municipale seront équipés d'outils électroniques modernes qui leur permettront d'enregistrer numériquement une grande partie des infractions relatives à la circulation routière : stationnement gênant, non autorisé, manquement ou non respect du disque en zone bleue, excès de vitesse...

Le Procès-Verbal Electronique (PVE) remplace le Procès-Verbal manuscrit (timbre-amende). Concrètement, l'agent relève l'infraction et la transmet directement au Centre National de traitement de Rennes (ANTAI). Ensuite il dépose sur le pare-brise un avis d'information mentionnant le fait que le véhicule a été verbalisé. Puis, dans les 15 jours, le contrevenant reçoit un avis de contravention à son domicile, envoyé par le Centre National de traitement de Rennes, unique interlocuteur.



◀ La zone bleue est aujourd'hui définitivement délimitée par des marquages au sol et des panneaux de signalisation, installés par le service voirie de la Ville. La zone bleue couvre l'intégralité de la Grande Rue, la place Hennequin et la place Felix Mizon. Le stationnement est limité à une heure et demie, du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, avec obligation d'apposer un disque sur la face interne du pare-brise, à l'avant du véhicule.

Gannat c'est eux aussi !

La Ville de Gannat se développe avec également l'implantation de nouveaux commerçants, artisans et professions libérales.

Le mois de septembre a vu fleurir de nouvelles enseignes délivrant un service de proximité de plus en plus varié.

NOUVELLES INSTALLATIONS DANS LE CŒUR DE VILLE

Parce que nos enfants aiment souvent changer de vêtements, parce qu'ils grandissent vite, mais aussi pour lutter contre l'ultra consommation, Betty Dubech a décidé d'offrir aux bambins, de zéro à quatorze ans, la possibilité d'avoir une garde-robe digne de princes et de princesses tout en épargnant le porte monnaie des parents. En effet, depuis septembre, **L'opportunité** peut racheter vos vêtements (0,30 € pièce), pour les revendre à d'autres familles à très bas prix (de 1 à 5 €). En plus des vêtements d'occasion, vous y trouverez aussi quelques accessoires, livres et jeux. Pour découvrir les produits, vous pouvez vous rendre au magasin qui est ouvert du mardi au samedi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30 et suivre la page Facebook.



• **L'opportunité, 9 place Hennequin - Pages Facebook : l'opportunité**



Après 7 années passées aux commandes de la boutique "Women'Shoes", Christine Roumy est heureuse de retrouver sa clientèle gannatoise. En effet, elle est aujourd'hui responsable du magasin de prêt à porter **Ladies's Look**, situé au 2 rue Notre Dame. Ce magasin, ouvert depuis la mi-septembre, propose des vêtements féminins et quelques accessoires. Ladies's Look est ouvert du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

• **Ladies's Look, 2 rue Notre Dame. Tél. 04 70 32 37 79 - ladieslook03@orange.fr**

Si un jour vous tombez dans les abîmes lorsque vous voyez l'écran de votre smartphone ou de votre ordinateur cassé, donc inutilisable, pas d'inquiétude car Louison Ruddy a ouvert début septembre le magasin **Zabymes Phones** et il a la solution à votre problème. Passionné par la technologie, il peut changer les écrans de vos appareils, effectuer les réparations de votre smartphone. Il peut aussi débloquer les cartes SIM. Vous trouverez également de nombreux accessoires : pochettes, perches à selfie et prochainement des téléphones. Alors si vous abimez votre portable n'hésitez pas, le devis est gratuit et le dépannage se fait au magasin situé Place Hennequin à l'emplacement de l'ancien géomètre "Fontaine Géomètre Expert" qui lui, a déménagé 13 avenue de la République.

• **Zabymes Phones, 12 Place Hennequin. Tél. 04 70 50 16 09 / 06 50 34 28 79 - zabymesphones@gmail.com.**

Ouverture du mardi au vendredi de 9 h à 18 h et le samedi de 9 h à 17 h.



Après avoir fait le remplacement d'Alexandre Marcellot, osthéoopathe installé à Gannat, **Gaëlle Le Foll** devient sa collaboratrice et bénéficie des connaissances de celui-ci qui la forme à sa pratique. Cette jeune praticienne est diplômée de l'École Supérieure d'Osthéopathie de Paris, avec une formation en pédiatrie et posturologie (problèmes de déséquilibre, mauvaises postures, traumatismes, séquelles de certaines chirurgies, asymétrie mandibulaire ou visuelle ou encore une asymétrie des appuis plantaires...). Le cabinet sera désormais ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 20 h ainsi que le samedi. Nouveauté : les personnes dépendantes ou non véhiculées pourront bénéficier de séances à domicile.

• **Gaëlle Le Foll et Alexandre**

Marcellot, 28 avenue Jean Jaurès

Tél : 04 70 41 57 09 (sur rendez-vous).





Partout dans le monde, les gens se réveillent avec la bonne odeur du café ou ils sortent pour aller prendre leur première tasse ! Sucré, glacé, nature, avec ou sans lait, tous les goûts et toutes les recettes de café sont permises, le tout est d'avoir LE bon café. Virginie et Christophe Specel s'y emploient par l'intermédiaire de leur enseigne **Auvergne Café**. Déjà vendeurs aux collectivités et professionnels depuis 10 ans, ils ont ouvert un magasin à Gannat afin que chacun d'entre nous puisse profiter des saveurs d'un café de qualité. Cette petite entreprise artisanale sélectionne et torréfie différents grains pour vous proposer 4 recettes différentes, conditionnées en grains, moulus ou en dosettes. Ces passionnés et "alchimistes" proposent aussi 14 recettes de thé dont un thé déthéiné, et pour les amateurs de chocolat chaud, une gamme de produits aromatisés noisette, caramel, speculos ou simplement cacao pur est à votre disposition.

Alors à l'heure de la pause, rien ne vous empêche aussi de faire une halte à Auvergne Café où vous pourrez déguster sur place une de leurs compositions. Vous pouvez consulter régulièrement la page Facebook, des animations sont à venir.

• **Auvergne Café, 108 Grande Rue à Gannat - Tél. 06 98 00 94 27 - contact@auvergnecafe.com - Facebook : Auvergne café.**
Ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, et le samedi de 9 h à 12 h.

NOUVELLES INSTALLATIONS DANS LA ZONE DES CLOS DURS

Depuis le 1^{er} août, Laurent Bardet, éleveur de porcs de Paray Le Fresil (au nord de l'Allier) a repris l'ancienne Triperie d'Auvergne, située dans la ZA des Clos Durs. **La Ferme des Positots** propose de la viande de porc et de la charcuterie aux particuliers comme aux professionnels. Fort de son expérience au sein de l'exploitation familiale, Laurent Bardet et son père, Pierre, se sont associés à Ludovic Farcy, ancien salarié de la Triperie d'Auvergne et charcutier de métier. Ils se sont lancés dans cette aventure, avec l'idée simple de faire à Gannat ce qu'ils font depuis plusieurs années sur leur propre territoire : de la vente directe du producteur au consommateur avec des produits de qualité, au juste prix. En reprenant l'atelier de transformation de Gannat, ils peuvent proposer, en plus des colis de viande en gros, de la charcuterie au détail. Les commandes se font par mail ou téléphone, une semaine à l'avance. La livraison est ensuite organisée à l'atelier de Gannat. Les trois associés souhaitent, à terme, développer des points de livraison spécifiques autour de Gannat. Si vous souhaitez découvrir des produits authentiques, les propriétaires organisent une journée découverte et dégustation sur le site de Gannat, le samedi 22 octobre, en présence des animaux de l'exploitation familiale : truies et porcelets.

• **La Ferme des Positots, ZA les Clos Durs à Gannat. Magasin ouvert de 8 h 30 à 12 h 30 les vendredis et samedis. Commandes (une semaine à l'avance) et prix sur simple demande au 06 75 70 05 30 ou à : lafermedespositots@orange.fr**



Cerfrance Terre d'Allier, association de gestion et de comptabilité, comptant 250 salariés sur le département, a ouvert, début octobre, une agence à Gannat avec 14 personnes. Située dans les anciens locaux de la Chambre d'Agriculture, route de Moulins, Cerfrance accompagne les agriculteurs, artisans, commerçants, PME, prestataires de services et professions libérales dans le suivi de leur comptabilité et propose un service de conseils économiques, juridiques, fiscaux, mais aussi de gestion de patrimoine et de stratégie d'entreprise, sans oublier la gestion des salariés (contrats et bulletins de paie). Pour chaque secteur d'activité et pour chaque projet ou question, Cerfrance vous apporte une réponse adaptée à votre situation, et à vos besoins les plus pointus.

N'hésitez plus à vous renseigner (le 1^{er} rendez-vous pour une première analyse de votre projet est gratuit) et faites-vous accompagner pour mieux développer votre entreprise, améliorer vos performances et optimiser votre chance de réussite.

• **Cerfrance Terre d'Allier, 79 av des Capucins.**
Tél. 04 15 40 06 20 - contact@03.cerfrance.fr



Vie municipale - CME

Un lieu d'expression

Le Conseil Municipal d'Enfants (CME) a été mis en place en 1996, dans le souci de développer les droits des jeunes et leur place dans la cité.

Depuis, chaque année, un CME est constitué d'élus issus des élèves des classes de CM1 et CM2 des quatre écoles primaires de Gannat : Jean Jaurès, Malcourlet, Pasteur et Sainte-Procule.

Pour l'année 2016/2017, 29 jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants ont officiellement pris leurs fonctions depuis le 3 octobre.

14 filles et 15 garçons ont été élus par leurs pairs pour ce mandat : CARTOUX Thomas, DAHMANE Asmae, DALLIER Klervy, DAUVER MORAISS Johana, GUINET Clara, JAILLET Jules, JAYAT Elisa, MARILLET Léonie, PERONNET Maxime, DESARMENIEN Yona, GABALDON Andy, GENE BRIER Maëlllys, JAYAT Sarah, LAURENT Adèle, PERRIN Emilie, REY Thibault, VALETOUX Arthur, GASNIER Pacôme, GAUCHÉ Quentin, MÉROSE Liam, REECK Janèle, CORBEL Maxime, FONTAN Mathis, GALLIER Benjamin, SEQUEIRA-BOUKHOBZA Souleyman, ADIDOU Milia, BARTHOMEUF Romain, CHAMBONNIERE Lewis et JARRIGE Léa.



▲ Les élèves de l'école du Malcourlet ont pris leur rôle d'assesseur très au sérieux lors des élections des jeunes conseillers, le 26 septembre dernier.

La participation au CME permet de sensibiliser les enfants élus au fonctionnement de leur cité et de relayer auprès de leurs camarades toutes les informations qui les concernent. Le CME est l'un des lieux d'expression des plus jeunes, qui n'ayant pas la majorité, ne peuvent participer aux opérations électorales et faire entendre leurs projets et attentes. Le CME constitue aussi un lieu de dialogue et d'échanges unique entre élus adultes et les représentants jeunes. Nous leur souhaitons bon courage pour ce nouveau mandat qui nous l'espérons sera très fructueux !

RECENSEMENT DE LA POPULATION : du 19 janvier au 18 février 2017

À partir du 19 janvier, Gannat fera partie des 8 000 communes concernées par le recensement de la population.

Le recensement est un outil indispensable pour prendre les décisions adaptées aux besoins de la population. C'est grâce aux données collectées que les projets, qui nous concernent, peuvent être pensés et réalisés.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens

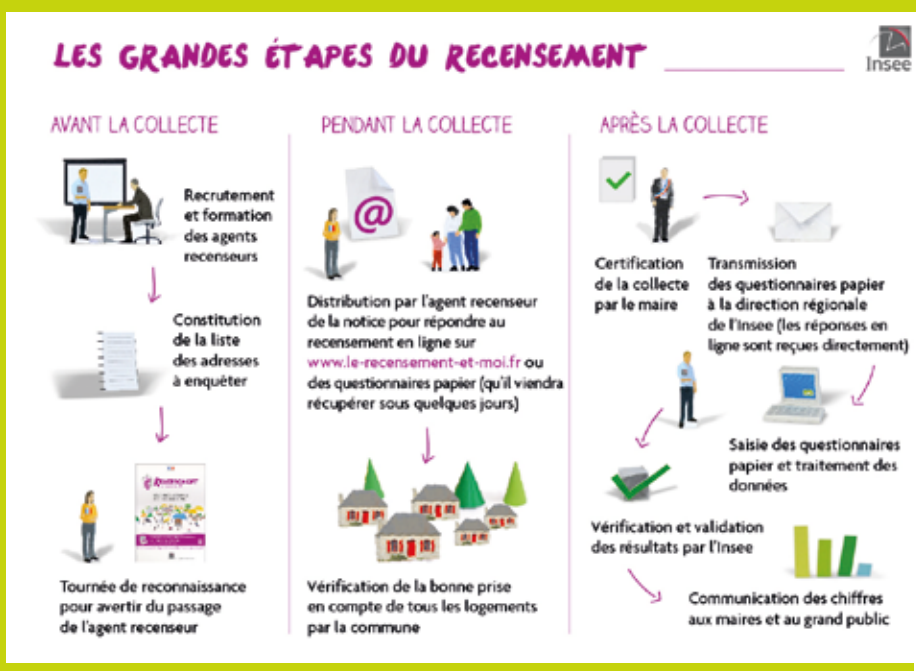
de transport utilisés, conditions de logement... De ces chiffres découle aussi la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

La connaissance de ces statistiques est également un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires, déterminer les moyens de transports à développer...

Le recensement, c'est un acte civique utile à tous : il est essentiel que chacun participe !

Infos sur www.le-recensement-et-moi.fr

A Gannat, la Ville recherche une dizaine d'agents recenseurs. Si vous êtes intéressés, contactez la mairie au 04 70 90 00 50.



Initiatives pour les seniors

Accompagner sans s'épuiser

Les "aidants familiaux" désignent les proches d'une personne âgée dépendante dont ils s'occupent quotidiennement, souvent en parallèle de leur vie professionnelle et personnelle. Ces personnes sont bien souvent dans des situations d'épuisement physique et psychologique car accompagner chez soi un proche atteint d'une pathologie quelle qu'elle soit, maladie d'Alzheimer ou autre, est une tâche extrêmement lourde.

Le Centre Communal d'Action Sociale, qui œuvre toute l'année auprès des personnes âgées, a accueilli, pendant 4 semaines, un atelier destiné aux aidants familiaux, proposé par la Mutualité Française Auvergne. Des sessions de 3 heures ont été programmées afin de permettre à ces personnes d'accompagner au mieux leur parent dépendant. Des professionnels, spécialistes de la dépendance - psychologue, docteur, ergothérapeute, assistante sociale - se sont succédés pour intervenir autour de cette problématique.



Un atelier de musicothérapie a également été organisé, sur le même créneau horaire, pour les parents "aidés" dépendants afin que leur entourage - conjoint, enfant - puisse participer à cette formation.

Une dizaine de personnes ont participé à cet atelier "Accompagner sans s'épuiser" au CCAS. De nouvelles formations seront sûrement envisagées durant l'année avec la collaboration de la Mutualité Française sur d'autres sujets et pour des publics variés.

▲ Les professionnels de la question de l'accompagnement des aidants familiaux aux côtés de Patricia Benoit, directrice du CCAS et d'Evelyne Verdier, conseillère sociale et familiale à Gannat.

ATELIER MÉMOIRE

Si vous avez plus de 60 ans et que vous souhaitez réapprendre à faire travailler vos méninges, cet atelier est fait pour vous ! À raison d'une séance hebdomadaire de deux heures, les élèves font travailler différemment leur mémoire, sous forme de jeux et d'échanges d'expériences. Les participants observent et mémorisent des dessins, figures géométriques, mots, documents publicitaires encadrés par deux animatrices formées au programme d'activation cérébrale de la Mutualité Française, nommé Pac Eureka.

Cet atelier regroupe une dizaine de participants chaque année. Informations auprès du CCAS, au 04 70 90 67 73.



À gauche, les participants de l'Atelier Mémoire en voyage de fin d'année au Château de Randan et à droite, la rentrée studieuse de septembre.



Fêtes de fin d'année pour les seniors

Comme chaque année, les personnes âgées de plus de 70 ans bénéficient soit d'un colis de gourmandises ou d'un bon d'achat offert par la municipalité et le CCAS, soit d'un repas dansant. Les colis et les bons d'achats seront distribués à l'occasion d'un goûter organisé le **mardi 6 décembre** au centre socioculturel, à partir de 14 h. En cas d'impossibilité pour les récupérer, vous pourrez venir les retirer au CCAS, à partir du 12 décembre jusqu'au 31 janvier 2017. Quant au repas, il aura lieu **dimanche 11 décembre 2016** au centre socioculturel à partir de 12 heures.

Merci de noter que tout changement d'adresse doit être notifié en mairie ou au CCAS, 14-16 allée des Tilleuls, afin d'assurer le bon acheminement des informations pour les seniors, concernant notamment les cadeaux de fin d'année.

Événements culturels et festifs

30^e Téléthon : Gannat choisie pour "100 villes, 100 défis"



A l'occasion de la 30^{ème} édition du Téléthon, les **2 et 3 décembre** prochains, 100 villes vont se mobiliser pour réaliser un défi exceptionnel pendant les 30 heures d'émission en direct sur les chaînes de France Télévisions. Chaque défi réalisé fera s'illuminer, au fil des heures, un point sur la carte de France pour à terme

faire apparaître un 3637 géant, numéro historique du Téléthon pour recueillir les dons.

Gannat sera sous les feux des projecteurs puisque notre commune a été choisie par les organisateurs pour participer à cet événement majeur. Depuis longtemps, le bassin de Gannat fait figure de leader avec une mobilisation sans faille et des bilans financiers en hausse tous les ans. Pour mémoire, l'édition précédente avait rapporté près de 21 700 €. L'engagement des bénévoles du bassin gannatois pour ce combat national est exemplaire. La population est invitée à participer au défi de ce 30^{ème} Téléthon, **vendredi 2 décembre dès 17 h,**

sur la place Hennequin ! Les téléspectateurs français seront, cette année, les témoins de cette généreuse implication de tout le territoire gannatois. Concernant le défi en lui-même, nous pouvons simplement vous inciter à acheter, dès le mois de novembre, des "cases" à 1 € pièce auprès des bénévoles du Téléthon, en mairie et dans certains commerces. Ces cases font partie intégrante du défi qu'a choisi de relever Gannat mais sur lequel nous ne vous en dirons pas plus...

Le programme complet du Téléthon sera disponible courant novembre sur le site ville-gannat.fr



▲ Des membres de la délégation de Gannat au lancement du Téléthon national le 17 septembre dernier.

GANNAT FÊTE NOËL

Pour la troisième année consécutive, Gannat fête Noël dans une ambiance festive et chaleureuse. Au programme, un marché artisanal, des animations commerciales et de nombreuses surprises vous attendent **vendredi 9 et samedi 10 décembre** à Gannat !

Le vendredi soir, après le lancement officiel des illuminations à 19 h, la place Hennequin accueillera un spectacle de rue. Retrouvez, le samedi matin dès 9 h, le marché artisanal dans la cour de l'école Eugène Bannier avec notamment une démonstration de filage d'aligot et de préparation de nems. Au gré de votre promenade, vous aurez le loisir d'admirer les œuvres exposées par la Maison des Artistes et Artisans. Mme Laubie, exposante, pourra aussi personnaliser vos articles si vous souhaitez faire broder une serviette ou un coussin. Vers 13 h 30, la Compagnie Hippogriffe installera son exposition de rapaces qui feront leur show à 14 h 30 et à 16 h, pour un nouveau spectacle intitulé "L'univers fantastique de Fééria". La Maison de la Presse tiendra également un coin lecture pour les plus petits. Tout ceci aux sons d'un orgue de barbarie qui déambulera entre les chalands. Une petite faim ? Vous n'aurez que l'embarras du choix : crêpes, gaufres, chocolats chauds seront en vente sur place. Enfin, cerise sur le gâteau, une dizaine de voitures anciennes, à pédales, seront en accès libre pour les bambins.

EXPOSITION SUR LA PRISON DE GANNAT



Dans le cadre de sa future exposition temporaire en 2017, le musée Yves Machelon travaille sur le **cinquantième de la fermeture de la prison de Gannat**.

Afin de compléter ses recherches, l'équipe du musée invite toute personne pouvant témoigner de l'existence de la prison ou ayant en sa possession tout type d'objet s'y rapportant, à la contacter au **04 70 90 23 78** ou par mail à **musee@ville-gannat.fr**

Opinion groupe majoritaire

100 % Gannat

Il y a quelques mois de cela, nous écrivions dans cette même tribune que le printemps 2016 avait été plutôt maussade... Puis, tous, nous avons été frappés de stupeur par les terribles événements de cet été. Le maussade laissait place à l'émotion du pire.

Pourtant, nous avons fait le choix de l'action, pas de la reddition, bien encadrés pour cela par l'ensemble des forces de l'ordre, des services de sécurité et de notre personnel municipal qui se sont investis pour assurer une sécurité maximale lors de nos festivités. Il faut le rappeler et le saluer. De même qu'il nous faut saluer votre présence, à vous qui nous lisez ! Vous n'avez pas cédé aux sirènes du repli ! Que de monde dans les rues au soir du marché traditionnel ponctué par un feu d'artifice tiré dans un stade Muyard où s'était massée une foule compacte rendant hommage aux victimes de Nice par une Marseillaise à mille voix... Puis ce fut le flot humain dans les rues de Gannat qui accompagnait les groupes du Festival "les Cultures du Monde" jusqu'au Champ de Foire... Votre présence était une réponse à l'obscurantisme... Et quelle réponse !

Puis vint le mois de septembre et ses traditionnelles rentrées... Déjà les premiers concerts, les premiers résultats... c'est aussi cela qu'il nous faut défendre : le droit d'association, le droit de

faire du sport, le droit de se cultiver, le droit d'élever l'âme et le corps. L'humanisme contre l'obscurantisme, toujours ! Alors, merci mille fois aux bénévoles qui œuvrent gratuitement, par la seule force de la "bonne volonté", pour animer sociétés et associations. La collectivité a besoin de vous. Et sans doute, ajouterez-vous, chers bénévoles : "Nous avons besoin de tous car les bénévoles sont une denrée de plus en plus rare"... pourquoi pas une bonne résolution de rentrée ? En tout cas, nous vous souhaitons de très bons résultats et de très beaux succès et nous invitons chacun à consulter le dernier volet de la saison culturelle, la dernière page de votre Gannat Actualités, le site internet ou encore le panneau lumineux du marché couvert pour retrouver toutes les animations du territoire.

De la même manière, les enfants ont fait leur rentrée scolaire. Hélas, les travaux effectués dans nos écoles (notamment la destruction, ô combien nécessaire, de l'ancien préfabriqué de l'école Banier, mais aussi l'ajout de jeux au sol initiés par le Conseil Municipal des Enfants) n'ont pu faire oublier la lourdeur d'un climat d'une première journée de classe sous haute sécurité. Que cela ne nous empêche pas de souhaiter une belle année scolaire et périscolaire à tous nos enfants et à ceux qui les accompagnent.

Opinion groupe minoritaire

Gannat en mouvement

Difficile de se cacher derrière son petit doigt

Madame le Maire a pour habitude de déclarer qu'elle ne cède pas au jeu des partis politiques. A tel point qu'on pourrait croire parfois que son étiquette UMP/Les Républicains s'est posée sur son écharpe d'élue par accident.

Et pourtant, le soutien qu'elle apporte aux représentants les plus conservateurs et les plus rétrogrades de son parti sont sans équivoque.

Le plus récent concerne Nicolas Sarkozy pour les primaires de la droite. Emboitant le pas du maire de Saint Pourçain -par ailleurs Conseiller départemental depuis 1982- et de son premier adjoint, par ailleurs conseiller régional-, elle s'est prononcée en faveur de celui qui occupe le porte bagage idéologique de Marine Le PEN. Il y a quelques mois, c'était à Laurent Wauquiez qu'elle apportait son soutien. Cette prise de position s'était d'ailleurs traduit pas la diffusion d'un de ses tracts en conseil municipal. La voilà donc aujourd'hui supportrice de celui qui refuse d'accueillir 1784 migrants dans une région de 8 millions d'habitants, de celui qui, juste derrière le porte bagage de son mentor, attend son tour dans la remorque idéologique du populisme.

Elle accueillait également Brice Hortefeux en septembre dernier. Le temps pour le vice-président du Conseil régional de faire des annonces d'arrosage ciblé des petites communes. La déférence de Madame le Maire à son égard lui avait même fait oublier de

présenter les projets Gannatois. Il a fallu que Jean-Michel Guerre, ancien vice-président de la Région s'enquière du maintien de leur financement. Pour Gannat, il s'agit d'un espace numérique de travail partagé (espace de coworking). Or, aucun mot sur l'état d'avancement de ce projet que nous soutenons !

En tant que conseillère départementale, elle a par ailleurs voté avec la majorité de droite du très conservateur Gérard Dériot -élu au département depuis 1985- une hausse des impôts de 14 % (foncier bâti), dans la lignée de ce qu'elle avait fait en 2015 pour la communauté de communes du bassin de Gannat.

Nul doute sur la place qu'elle occupe sur l'échiquier politique. Et cela se traduit naturellement dans son parcours de professionnelle de la politique : une fois élue maire, puis Présidente de la communauté de communes, elle a pris place au conseil départemental et il ne serait pas surprenant de la voir jouer un rôle au cours des élections législatives de juin prochain.

Drôle d'attitude à une époque où le non cumul des mandats devrait être de mise.

En l'espèce, force est de constater que la date de naissance sur l'état civil n'interdit en rien les pratiques d'un autre âge.

Ces choix politiques pourraient être assumés, ils ne le sont que rarement. Pour autant, ils apparaissent de plus en plus nettement aux yeux des Gannatois car malgré les subterfuges, il est difficile de se cacher derrière son petit doigt.

Pour le groupe d'opposition Gannat en mouvement : Hervé ROCHE, Isabelle DUMAS, Bernard DEVOUCOUX, Jean-François PREVAUTAT, Patrick JEUDI, Sandrine MORIER.

GANNAT ACTUALITÉS

N°83 - Octobre 2016 - Tirage : 3500 exemplaires
Directrice de la publication : Véronique Pouzadoux
Rédaction et création graphique :
service communication de la Ville de Gannat
communication@ville-gannat.fr / www.ville-gannat.fr
Impression : Drouin Imprimerie, 63170 Aubières.

L'Agenda gannatois !

ça bouge dans ma ville

OCTOBRE

TOUT LE MOIS Hall de la mairie

Exposition des œuvres de G. Martinez.

VENDREDI 14 Médiathèque

Animation "Harry s'la joue" à l'occasion de la sortie du nouveau tome "Harry Potter et l'enfant maudit", de 17 h à 18 h 30. Ouvert à tous, à partir de 9 ans.

VENDREDI 14

Cinéma Le Chardon

Ciné Débat à 20 h 30 après la projection du documentaire "Vino Veritas". Sur réservation au cinéma.

SAMEDI 15

Centre socioculturel

La Fête des Sorcières : ateliers et animations pour les enfants (à partir de 5 ans) dès 14h, suivis d'un spectacle jeune public "Les enfants des fontaines" par la Compagnie Le Théâtre des Mots, à 17 h. Tarif : 5 € l'après-midi et 3,50 € le spectacle seul. Inscriptions à la médiathèque.

SAMEDI 15

Cinéma Le Chardon

Scène ouverte des élèves de l'Ecole Municipale de Musique, à 14 h. Entrée gratuite.

SAMEDI 22

Centre socioculturel

Braderie jouets, vêtements et puériculture organisée par l'association Les Coccinelles et la Communauté de Communes. Entrée libre de 8 h à 18 h. Réservations au 06 63 01 01 98 ou 09 83 61 15 18.

SAMEDI 22

Cinéma Le Chardon

Opéra en direct du Metropolitan Opera de New York : Don Giovanni à 18 h 55.

MARDI 25 ET JEUDI 27

Musée Yves Machelon

Chasse au trésor de 15 h à 16 h, tout public. Sur inscription au musée.

VENDREDI 28

Médiathèque municipale

Présentation d'une dizaine de romans parus à l'automne par la Compagnie "Lectures à la carte". Entrée libre. Infos au 04 70 90 38 41.

SAMEDI 29

Cinéma Le Chardon

2 représentations de "Sexe et Jalousie" de Marc Camoletti par la troupe du Théâtre des Trois Roues de Biozat, à 15 h et à 20 h 30. 8 €/adulte, gratuit pour les moins de 12 ans.

NOVEMBRE

TOUT LE MOIS Hall de la mairie

Exposition des œuvres de Patrick Siossac et Alice Zourdani. Entrée libre.

DU JEUDI 10 AU DIMANCHE 20

Centre socioculturel

Exposition sur la Première Guerre Mondiale proposée par l'association des Anciens Combattants. Ouvert de 15 h à 19 h en semaine et de 9 h à 12 h le dimanche. Entrée libre.

VENDREDI 18

Salle des Portes Occitanes

Remise des prix du concours "Fleurir Gannat" à 18 h

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20

Centre socioculturel

Hommage à Jacques Brel avec l'OHG et Bernard Bruel, à 20 h 30 le samedi et à 15 h 30 le dimanche.

SAMEDI 26

Cinéma Le Chardon

Scène ouverte des élèves de l'Ecole Municipale de Musique, à 14 h. Entrée gratuite.

DÉCEMBRE

DU 3 AU 31

Four Banal

Exposition de Noël de la Maison des Artistes et Artisans. Infos au 04 70 90 31 79.

VENDREDI 2 ET SAMEDI 3

Téléthon 2016 Centre-Ville

SAMEDI 10

Cinéma Le Chardon

Opéra en direct du Met. Opera de New York : L'amour de loin à 18 h 55.

VENDREDI 09 ET SAMEDI 10

Centre-ville et alentours

Gannat Fête Noël : fête foraine, animations commerciales, marché d'hiver, chants de Noël... Présence du Père Noël. Infos sur ville-gannat.fr